

“Le rôle du PS n’est pas d’être dans la contestation sociale”

“Une grève ne doit pas être soutenue par un parti politique”

Entretien **Laurent Gérard** et **Stéphane Tassin**

Di Rupo ne mène pas le mandat de trop ?

Jean-Claude Marcourt est l’un des hommes forts des gouvernements wallon, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du PS mais aussi de la Fédération liégeoise du parti. Il répond à tout... Ou presque.

Elio Di Rupo souhaite que le PS revienne à certains fondamentaux. Vous pensez aussi que les mandataires doivent incarner une forme de contestation sociale ?

Le PS, nonobstant le fait qu’il a été longtemps au pouvoir, est capable de maintenir un ancrage fort à gauche. Mais il y a aussi une loyauté à la parole donnée. On a confondu notre discours et celui d’un gouvernement présidé par le premier d’entre nous qui a dû faire des compromis. On nous a tout mis sur le dos. Le “chantier des idées” que nous lançons doit permettre de retrouver le peuple de gauche. Un parti politique fait de la politique, une organisation syndicale s’intéresse aux conflits sociaux et une mutuelle organise les soins de santé. Ces trois branches sont profondément indépendantes. Dans leurs sphères d’action elles font ce qu’elles veulent. A l’inverse il ne faut pas qu’une action

syndicale ou sociale devienne une action politique. Que des militants choisissent de participer à des actions c’est normal, mais le mélange des genres qui dirait qu’une grève sociale doit être soutenue par un parti politique, c’est une erreur.

Vous prenez quelques distances avec Elio Di Rupo.

Je ne prends aucune distance avec lui. Je dis simplement que les militants doivent aller sur les sites de grèves, mais pas les mandataires. Le rôle du PS n’est pas d’être dans la contestation sociale.

Le discours s’adresse juste aux militants ?

Un mandataire est aussi un militant. Les grèves ne sont pas politiques. Je suis contre les grèves, elles sont un échec. Nous devons tout faire pour les éviter. La grève ce sont des travailleurs qui arrêtent de travailler pour se plaindre de quelque chose. Les partis ont d’autres moyens.

Non. Contrairement à ce que l’on dit ce n’est pas un homme seul. Il écoute beaucoup. Nous avons quelqu’un qui a occupé les plus hautes fonctions. Et c’est une chance. Je ne suis pas pour le jeunisme assez stupide qui dit qu’il faut une tête jeune pour mener les choses.

Jean-Pascal Labille pourrait être candidat à la présidence de la fédération liégeoise du PS. Vous allez le soutenir ?

En tant que premier représentant liégeois au sein de deux gouvernements, vous me permettez de dire que l’on doit retrouver la capacité initiée par Guy Mathot, qui avait une vraie volonté de changer le PS et ça peut paraître paradoxal, de secouer les structures. Dans une rénovation, vous pouvez changer via des êtres humains ou sur un programme. Laissons-nous le temps de le faire. Jean-Pascal a des qualités immenses, je ne partage toujours pas son sens du timing. Il aime bousculer les choses. Moi, je suis plus évolutif. C’est le mouvement collectif qui fait le parti. Le moment venu, je prendrai position et je sais que ce que je dirai aura un poids important mais on n’en est pas à choisir simplement pour faire plaisir ou parce qu’on est ami. Ce sera celui avec le meilleur programme et la meilleure manière de l’appliquer que je soutiendrai mais dans tous les cas de figure on ne fonctionnera plus comme par le passé.

Il y a une part d’immobilisme avec ce club des cinq (Marcourt, Mathot, Moreau, Demeyer et Gilles) ?

Il a été mis en place pour résister à l’omnipotence de Michel Daerden mais celle-ci n’existe plus. Nous nous étions coalisés pour changer les choses comme le voulait Guy Mathot. Mais il y a d’autres personnes, comme Isabelle Simonis ou Thierry Bodson, que j’invite à venir donner leur avis.

“Je ne suis pas pour le jeunisme assez stupide qui dit qu’il faut une tête jeune pour mener les choses.”

“Le comité de concertation est glacial”

Il y a bientôt un ajustement budgétaire en Wallonie. Combien faut-il trouver ?

Nous attendons les chiffres mais il faut être attentif à ne pas faire payer la crise à la population. Soyons clairs, la crise économique est due à l'avidité financière du secteur bancaire.

Il y a quand même eu quelques saignées en Wallonie. On ne peut réduire le déficit de 1,150 milliard sans que des efforts soient faits. Mais aujourd'hui nous avons la volonté de maintenir le pouvoir d'achat et la qualité de vie de nos concitoyens.

Vous souhaitez que les PME wallonnes osent grandir. Vous avez trouvé la solution pour les convaincre ?

Près de 80% des entreprises comptent moins de

dix personnes. Dans ce cas, les gestionnaires se sentent seuls. Nous devons les accompagner. En région liégeoise, trois entreprises (Techspace Aero, CMI, FN Herstal) viennent de réaliser les meilleurs résultats de leur histoire. Elles deviennent structurantes. Il faut voir comment on peut faire monter le niveau d'emploi chez leurs sous-traitants. Et par un cercle vertueux, faire émerger d'autres éléments.

Si vous pouviez choisir un levier qui vous manque, une compétence qui n'a pas encore été transférée, laquelle prendriez-vous ?

Le plus naturel serait l'impôt des sociétés. Mais il ne sert à rien aujourd'hui de parler encore de réforme institutionnelle. Ce n'est pas cela qui inté-

resse les gens.

Quels sont vos rapports avec le fédéral à travers le comité de concertation ?

Le comité de concertation est glacial. Le premier où je suis allé était sibérien. Si j'ai bien entendu le compte rendu du deuxième, cela ne s'est pas amélioré.

Il y a pour le moment beaucoup d'aides à l'emploi différentes. Faut-il mieux les cibler ?

Je pense. Nous devons vérifier la pertinence des choses. Si après la sixième réforme de l'Etat, on fait en Région ce que l'on faisait au fédéral avant, ça ne servait à rien de faire une nouvelle réforme de l'Etat.

“Les médecins protègent leurs revenus”

Vous allez instaurer un concours en fin de première année de médecine, pour limiter le nombre d'étudiants. Vous vous inclinez face au fédéral, qui réclamait un filtre avant de délivrer un numéro Inami aux étudiants actuels ?

Je suis pragmatique. Je veux que ceux qui sont aujourd'hui dans le cursus puissent exercer la médecine curative. Donc, je fais des compromis. Mais je déteste les concours. C'est stupide. Nous sommes en pénurie de médecins, on en importe des centaines de l'étranger et on restreint l'accès aux études. On donne 60% des quotas à la Flandre et 40% aux francophones, alors que les médecins sont beaucoup plus vieux côté francophone. Mais il faut croire qu'il y a une vérité “révélée” : réduire le nombre de médecins participe à la maîtrise des coûts sociaux (ce qui n'a jamais été prouvé), et by the way, augmente les revenus des médecins. Parce que plus vous êtes en situation de monopole, mieux vous gagnez votre vie. On m'affirme que le lobby des médecins a été décisif. Cette affirmation ne me heurte pas.

Fixer des quotas de médecins en fonction d'un cadastre de la profession peut signifier revoir les quotas à la hausse, non ?

J'aimerais savoir ce qu'il y a derrière ce cadastre. Au Nord, on dit : OK, il y aura peut-être une pénurie, mais on peut confier une série d'actes médicaux à des infirmières, des sages-femmes,... Et donc réduire le nombre de médecins. Au Sud, on a tendance à davantage faire confiance à son médecin. Avoir un débat sur la fonction médicale est légitime, mais ce n'est pas au cadastre de se substituer à ce débat. C'est un choix politique. Et ce qui ne va pas, c'est que, alors que M^{me} Onkelinx a sorti un cadastre démontrant une pénurie, ce gouvernement dit que ce cadastre n'est pas robuste et qu'on doit en refaire un.

Comment allez-vous garantir la sécurité juridique du concours, sachant qu'un système similaire a été contesté en Justice, avec succès, par ceux qui étaient empêchés de poursuivre leurs études après avoir réussi leur année ?

Pour beaucoup, un concours en fin de première était la moins mauvaise des solutions. Je m'entoure de conseils pour blinder le système.

Une piste est de permettre aux étudiants qui ont échoué au concours mais réussi leur année, de poursuivre leurs études avec une attestation B, qui ne donne pas accès à la médecine curative, mais à la médecine légale, scolaire...

Je ne crois pas à cette piste. Car les jeunes vont imaginer qu'on trouvera une solution pour qu'ils puissent quand même exercer la médecine curative. On ne peut pas leur laisser croire cela.